

ABONNEMENT RÉSIDENTIEL

VOUS HABITEZ À FRÉJUS ?

Bénéficiez du stationnement à tarif préférentiel

INSCRIPTION

- Vous remplissez le formulaire d'inscription (disponible sur www.ville-frejus.fr ou au bureau de la Régie).
- Soit vous vous rendez à la Régie « EPL Exploitation des Parcs de Stationnement »

84, rue Aristide Briand – 83600 FRÉJUS

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tél. 04 94 17 67 38

- Vous apportez avec vous vos justificatifs (voir formulaire de demande de stationnement professionnel)

Vos droits sont valables pour une durée de 12 mois. Un mois avant l'échéance, vous devez mettre à jour vos justificatifs. Il peut être délivré autant de droits résidents qu'il y a de véhicules domiciliés à l'adresse du domicile.

- Soit vous nous adressez vos documents par mail : stationnement@ville-frejus.fr

ABONNEMENT

Une fois inscrit, vous pouvez souscrire l'abonnement de votre choix :

- Directement à l'horodateur dans la rubrique « Abonné » après saisie de votre immatriculation (Paiement CB et espèces)
- Via l'application mobile Whoosh

TARIFS

ABONNEMENT HEBDOMADAIRE : 17€

ABONNEMENT QUINZAINE : 25€

ABONNEMENT MENSUEL : 30€

FORMULAIRE DE DEMANDE DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

DÉCLARATION DE DOMICILE

Adresse de résidence :

.....

DÉCLARATION DU VÉHICULE

Marque / modèle :

Immatriculation :

Nom du propriétaire :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Aucune copie ne sera faite sur place

L'ensemble des documents devra être, impérativement, aux mêmes nom, prénom et adresse.

- Dernier avis de la taxe d'habitation en deux volets OU une copie du bail OU acte notarié pour les locataires ou propriétaires récemment installés
- Justificatifs de domicile datant de moins de 3 mois (facture électricité ou eau, attestation d'assurance habitation ou facture de téléphone)
- Carte grise du véhicule au nom de l'utilisateur et à la bonne adresse

Attention ! Les abonnements Voirie ne sont pas valables sur les boulevards d'Alger et Libération et le Square de la Libération.

La validité des droits est ouverte pour 12 mois. Le résident doit fournir chaque année les pièces ci-dessus (à la date anniversaire de son attribution). Un temps de traitement est nécessaire pour valider votre droit au tarif abonnement résident.

À remplir et à déposer à l'adresse suivante:

Régie Stationnement de la Ville de Fréjus
84, Aristide Briand – 83600 FRÉJUS
Tél. 04 94 17 67 38

Date et signature du demandeur